

JOURNAL DE PLAINE



EDITO

Madame, Monsieur,

Nous venons de tourner la dernière page de l'année 2024, et il me semble important de faire un point sur les réalisations dans notre commune, tout en évoquant les projets à venir pour l'année 2025. Ce fut une année pleine de défis, mais aussi d'opportunités pour avancer ensemble vers un avenir toujours plus solidaire et durable.

Tout d'abord, je tiens à remercier chaque citoyen pour son implication dans les diverses initiatives locales. Qu'il s'agisse des nombreuses actions de bénévolat, d'ateliers participatifs avec le conseil municipal et des événements qui ont marqué notre calendrier. Votre engagement est essentiel pour faire de notre commune un lieu de vie agréable et dynamique.

Sur le plan des travaux et des aménagements, nous avons mené à bien plusieurs projets visant à améliorer le quotidien de tous : l'installation de trois dbris bus, l'achèvement des travaux de voirie à Champenay et Diespach, une matérialisation au sol d'une signalisation pour sécuriser la circulation à certains endroits critiques et également la mise en service d'une réserve incendie à Bambois. Je suis convaincue que ces investissements seront bénéfiques pour notre environnement et favoriseront une meilleure qualité de vie.

2025 s'annonce également prometteuse. Nous avons plusieurs projets en voie de démarrage, notamment les travaux de l'extension de l'école et du préau à Plaine, ainsi que ceux de reconstruction du bâtiment de l'ancienne école de Champenay en appartements. D'ailleurs nous attendons avec impatience les premiers coups de pelles...

Deux dossiers concernant des futurs projets sont prêts à être soumis à divers organismes et institutions afin de connaître la possibilité de soutiens financiers éventuels : il s'agit de l'aménagement de la place de l'église et du parking de la maison de retraite incluant un espace dédié à une aire de jeux multigénérationnelle, ainsi qu'un projet de construction d'un nouvel atelier municipal à proximité de la salle polyvalente.

Enfin, je voudrais rappeler l'importance de votre participation citoyenne. Votre opinion compte, et c'est grâce à vos retours que nous pouvons mieux orienter nos actions. N'hésitez pas à venir rencontrer les élus, à participer aux réunions publiques ou à nous faire part de vos suggestions via notre site internet.

En ce mois de janvier, l'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et tous une excellente nouvelle année. Ensemble, nous continuerons à construire une commune plus unie, plus solidaire et plus prospère.

Bien cordialement,



Maire de Plaine



MOYENS D'INFORMATION

• Application « **Panneau Pocket** »
(smartphone et ordinateur)



• **Site de la Commune :**
www.communedep laine.com

• **Panneaux d'affichage**

Journal bi-annuel édité
par la Mairie de Plaine.

DIRECTRICE DE PUBLICATION
Patricia SIMONI

RÉDACTION
Commission communication

**CONCEPTION GRAPHIQUE
& IMPRESSION**
Imprimerie CIP 67130 La Broque
Tél. : 03.88.97.00.03

CRÉDITS PHOTOS
Commission communication

Le **prochain Journal**
municipal de Plaine
paraîtra en juillet
2025. Les associations
et les personnes qui
souhaitent insérer un
article devront le faire
parvenir à la Mairie avant
le 15 juin 2025

ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

BIENS VAGANTS ET SANS MAÎTRES

Une liste de parcelles identifiées comme pouvant possiblement être considérées comme « Bien Vacants et Sans Maîtres » a été validée par la commission communale des impôts le 27 novembre dernier. L'ensemble de ces parcelles pourra à terme être intégré dans le patrimoine communal qui représente une surface de 1298.42 ares.

La prochaine étape de la procédure prévoit :

- La prise d'un arrêté du maire constatant

l'absence de propriétaire connu et de paiement des contributions foncières ou leur paiement par un tiers ;

- Un envoi du présent arrêté du maire par courrier recommandé aux derniers propriétaires figurant au livre foncier ;
- La publication de la liste dans la presse ;
- L'affichage de la liste des parcelles en mairie et sur le site internet de la commune pendant six mois.

AVIS DE DÉCLARATION DE VAGANCE

COMMUNE DE PLAINE - Arrêté récapitulatif

Vu l'article 147 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004

Vu l'article 72 de la loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'article 713 du Code civil

Vu l'article L.27 bis du Code du Domaine de l'Etat
Vu la loi n°2022-217 du 21 février 2022 et notamment ses articles 98 et 99

Vu les articles L1123-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques
Vu l'avis de la commission communale des impôts directs du 27 novembre 2024

Les terrains ci-après sont présumés vacants et sans maître par arrêté du Maire en date du 17 décembre 2024

SECTION	PARCELLE	DERNIER PROPRIÉTAIRE CONNU
2	21	DROUAN JOSEPH
3	40 110	GEORGE MARIE
3	62	HOLDRY LUCIEN
6	20	BERNARD LEON
8	156	BOURRAS EMILE
8	13 92 196 206	DUBOIS JOSEPH
9	210	BOURAS EMILE
9	203 231 208 209	DUBOIS JOSEPH
10	123	ANDRAU GASTON
10	250	GONON RENE
11	79 99	FIRMERY MARIE
11	118	BARTH JOSEPH
11	120	SCHLICK EMILIENNE
12	100	GRANDADAM CAMILLE
13	117	GEORGE AUGUSTIN
14	35	POURE JOSEPHINE
1	115	SIMON LEON
14	2	
14	56	SIMON LEON
14	127	
15	15	FERRY CONSTANT
19	92	FILATURE ET TISSAGE DE MUTZIG DUTRUEL ET CIE
20	146 150	FORTIER
20	60	FENY CONSTANT
3	52	BOURAS MATHILDE
13	227 228	MARTIN MARIE

SECTION	PARCELLE	DERNIER PROPRIÉTAIRE CONNU
4	107	DUBOIS JOSEPH
5	23	
7	7	
8	37	
9	34	ENCLOS ARSENE
9	53	
9	230	ENCLOS ARSENE
5	57	
4	110	BOULANGEOIT EMILE
10	131	MARTIN JULIE
10	167	
19	126	HOLVECK LEON
7	48	PREVOT MELANIE
11	160	DIDIO ANDRE
10	170	DIDIO FRANCOIS
23	68	DIDIO JEAN
14	16	LAMBLE MARIE
19	125	FENY CONSTANT
4	95	FERRY EUGENE
15	43	GEORGE JULES
20	37	SCHULTZ MARIE
19	132	HOLVECK JOSEPH
14	7	HUMBERT FRANCOIS
3	95	HOLVECK MARIE
24	88 105	LORRAIN NICOLAS
7	43	MARTIN JOSEPH
16	37	LOUIS CAMILLE
19	122	SCHWEITZER JEAN
15	28	MARCHAL MARIE
10	120	VINCENT JEAN
4	69	VINCENT NICOLAS
7	84	MARTIN ERNEST

SECTION	PARCELLE	DERNIER PROPRIÉTAIRE CONNU
23	107	PECK AUGUSTIN
15	18 20	MATHIEU MARGUERITE
5	138	ENCLOS LOUIS ANDRE
17	58	MOUGEOTTE JEAN
9	90 225 241	GRANDADAM JEAN
23	95	GEORGE JEAN
23	83	FENY CONSTANT
23	54	CRONE MARGUERITE
2	25	GRANDADAM JEAN
14	77	BECKER ANTOINE
18	14	BLUMENSTHIEL ANDRE
19	39	LAMBLEY MARIE
14	79	LINCK MADELEINE
1	59	GELLER JOSEPHINE
13	13	
17	135	HOLDRY IRMA
6	63	
7	22	VENARD MARIE
12	111	
2	191	JACQUE EUGENE
2	197	
18	78	JEHL JEANNE
16	6	
11	80	LALLEMAND MARIE
8	123 161 207	HOLVECK MARIE
10	25 29 91 152	DUBOIS MARIE
4	48	NOEL MARIE ANNE
6	140	SIMONIN PIERRE
20	1	OTTLER CHARLES
21	6	WEYER PHILOMENE
9	137	

APERÇU DES TRAVAUX RÉALISÉS

2024, une année bien chargée en différents travaux !

Sur nos routes :

- Curage des fossés route du Hantz et route des Princes avec arasement des arbres
- Enrobée sur les Chemins de Hirgoutte et Almingoutte
- Pose de plusieurs rigoles en bordures de rue
- Changement de tuyaux Route du Hantz

Dans les bâtiments municipaux :

- Rangement du grenier du Presbytère
- Rangement de la Salle Polyvalente
- Nettoyage, réparation du lave vaisselle de la cuisine de la Salle Polyvalente
- Inventaire de la vaisselle / Salle Polyvalente
- Un début de nettoyage/tri de la « Maison de la Lucie »
- Révision de la toiture de l'Eglise
- Décontamination de la mэрule à l'Eglise et pose de dalles en grès de Champenay

Sécurité :

- Mise en place d'une poche d'eau à Bambois pour servir de réserve incendie
- Nettoyage de la décharge de remblais derrière la Salle Polyvalente

Mise en route de travaux :

- Élaboration des plans de l'extension de l'école et dépose des permis de construire
- Élaboration plans de l'ancienne école de Champenay et dépose des permis de construire
- Enlèvement des gravats et démolition des parties dangereuses

Amélioration du quotidien :

- Pose de trois nouveaux abris bus

Nous poursuivons nos actions en 2025 !

TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux de voirie entrepris à Diespach ont été clôturés le 29 novembre dernier.

Nous maintenons maintenant circuler sur les chemins de Hirgoutte et d' Almingoutte sur un tapis macadamé de 4m de largeur. Lors de l'exécution du chantier des gaines permettant la pose d'un futur réseau d'éclairage public ont été installées et sécurisées par des coffres en béton.

Une place de retournement pour le camion du ramassage des ordures ménagères a été aménagée à l'entrée du plateau d'Almingoutte.

La fin de ces deux chantiers clôture le programme de voirie commencé en 2023 par la remise en état des chemins du Haut Bout et une partie de la route des Odon. Le coût total du programme s'élève à 262 000€, les demandes de subventions auprès de la CEA ont été faites et une subvention de 91 284€ a été attribuée pour ce programme.

MOBILIER URBAIN ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Trois abris bus ont été installés en octobre dernier par une équipe de conseillers municipaux aidés de bénévoles aux arrêts suivants : Les Fosses - Route de la Ronsenière et carrefour centre de Plaine. Cela permettra aux enfants utilisant les transports scolaires pour se rendre à l'école primaire ou au collège de se mettre à l'abri en cas de mauvais temps.

Coût du programme (abris bus et béton) subventionné en partie par la CEA au titre des amendes de police. Des bancs seront installés rapidement pour compléter ces équipements.

Parallèlement à ces installations de mobilier urbain, dans un esprit de sécurisation de la circulation, certains endroits de la commune ont bénéficié de marquage au sol afin de sensibiliser les conducteurs à adopter un comportement adapté aux situations :



- 3 stops : Rue des Champs du Motey/Route des Princes - Rue des Genévriers/Route des Princes et Chemin de la Traverse/Route des Princes.
- Les axes des 4 voies du carrefour du centre du village de Plaine ont été matérialisés au sol : on a pu observer que ces aménagements la dangerosité de l'endroit.

2025 poursuivra ce programme d'aménagement.



INSTALLATION D'UNE RÉSERVE INCENDIE À BAMBOIS



Afin d'assurer la sécurité incendie aux maisons sises à « Bambois » une réserve de 120 m³ a été installée courant novembre 2024.

Ce lieu-dit de la commune n'étant pas connecté au réseau d'eau potable il était nécessaire d'installer un dispositif adapté.

Cette poche souple de 8m x 13m positionnée en bordure de route sur un lit de sable, protégée par une clôture et un enrochement au niveau de la place de stationnement réservée aux camions des



LES DEUX GROS CHANTIERS DE 2025 !!



Ancienne Ecole de Champenay

En ce qui concerne la construction de 4 appartements sur les bases restantes du bâtiment de l'école après l'incendie, le permis de construire a été déposé et les appels d'offres devraient être lancés courant janvier. Pour voir débuter les travaux courant du premier semestre 2025.

Le bâtiment a déjà été complètement purgé de tous les matériaux et résidus calcinés suite au sinistre.

Les cuves de fuel ont été vidées et évacuées, le fuel restant (2 000l) a été injecté dans la citerne de la mairie cet automne.

Extension Ecole de Plaine

Le permis de construire est également déposé et la procédure d'appels d'offres va suivre. Les travaux devraient commencer au printemps. Charge au cabinet d'architecte de tout orchestrer au mieux afin de concentrer les travaux pour déranger le moins possible le fonctionnement de l'école. Il va sans dire que les enseignants ont hâte de pouvoir bénéficier de ces nouveaux locaux.

pompiers sera donc facilement accessible en cas d'incendie dans le secteur.

Un poteau d'aspiration de couleur bleue permet aux pompiers de se brancher sur le dispositif en cas de besoin.

Pour le premier remplissage lors de la mise en place, 9 m³ d'eau ont été prélevés sur le réseau pour tester le dispositif et ensuite la poche s'est remplie en quelques jours avec le trop-plein de la source utilisée par l'habitation la plus proche.

Ce point d'eau installé au cœur du massif forestier pourra également être utilisé en cas de feu de forêt.

VISITE DE LA GARRIÈRE

Fin Aout 2024, le Conseil municipal était invité à visiter le site de la carrière de Champenay.

Sous la conduite et les explications de la responsable du site, nous avons pu constater l'évolution du site et découvrir les différentes facettes de l'exploitation, ainsi que les démarches et mesures mises en place sur la gestion de la ressource.



Concernant le terril de matériaux rejetés existant, l'exploitant a pour objectif de valoriser ces matériaux actuellement stockés sur place tout en préparant l'exploitation future du sous-sol, de manière respectueuse de l'environnement et des normes en vigueur.



La carrière fournit ainsi des matériaux de remblais de différents calibres pouvant être utilisés sur des chantiers supports de voirie (pistes cyclables par exemple).



Pour le moment, il n'y a pas de transformation du grès sur place ce qui explique le passage de gros véhicules de transport de blocs, mais les bâtiments devraient être rénovés courant 2025 et ainsi permettre l'installation de machines de sciage et autres traitements du minéral.

La direction reste ouverte à toutes nos observations et n'hésite pas à faire remonter les remarques émanant de la population, comme par exemple la vitesse de circulation dans le village.



Cette visite nous a permis de mieux comprendre les enjeux liés à l'exploitation de la carrière de grès, ainsi que les efforts déployés pour garantir une gestion optimale et durable du site. Elle représente également une occasion d'approfondir la collaboration entre l'exploitant, le conseil municipal et la communauté.

CHANTIER PARTICIPATIF



Encore un moment partagé avec les piennérés, toujours prêts à embellir la commune !!

Cette fois, ce sont plusieurs équipes qui ont œuvré, entre le nettoyage de sentiers, le rangement de la salle des fêtes de Plaine, la réalisation de coffrage et l'installation d'abri bus pour les écoliers de la commune.

Du bon travail remercié par un apéritif offert !

Merci à tous les bénévoles !

Prochain rendez-vous au printemps prochain !



ÇA SE PASSE À PLAINE !

NOËL DES SENIORS 2024

Septante, nonante et plus, pas loin de 120 personnes ont participé à la réception préparée à leur intention.



L'équipe municipale a retroussé ses manches pour la préparation des amuse-bouche. Ainsi les cannelés, les roulés saumon-fromage herbes, les feuilletés résultaient du savoir faire de Patricia, Nathalie et Marie. Jean-Marie s'est illustré pour un vacherin individuel.



Entre ces plats, le Café de la Promenade s'est illustré par son foie gras ; suivi des bouchées à la reine.

Toute l'équipe municipale s'est occupée du service. On ne compte pas les étoiles, consommées à l'apéritif. Tous les convives semblent avoir apprécié cette journée, car hormis les moments de dégustation, ils ont eu beaucoup à raconter ; peu de silence a été relevé. Il faut noter que toutes les occasions de rencontres et d'échanges reçoivent un franc succès et nous nous en réjouissons. Rendez-vous dans 1 an !

UNE EXPOSITION TEMPORAIRE



L'exposition temporaire « La Résistance en Alsace » à Plaine proposée sur 10 jours en novembre dernier nous a offert une plongée dans l'histoire de la résistance alsacienne durant la Seconde Guerre Mondiale. À l'occasion de son ouverture, une visite guidée a permis aux participants de découvrir les objets, documents et témoignages présentés lors de cette exposition, enrichissant ainsi leur compréhension de cette période cruciale de l'histoire.

En complément, deux conférences ont été organisées pour approfondir les thèmes de la résistance et les actions menées par les Alsaciens face à l'occupation nazie.

Belle opportunité pour le public qui a visité cette exposition pour réfléchir sur le courage et le sacrifice des résistants alsaciens.



EXPOSITION
LA RÉSISTANCE
DES ALSACIENS

Quatre Alsaciens
Incorporés de force
dans la Wehrmacht à Dintzsch (Gepard)

RÉCAPITULATIF DES COMMÉMORATIONS DE L'ANNÉE À PLAINE

Tout au long de l'année, notre commune a honoré les grandes dates qui marquent notre histoire et notre mémoire collective. Ces moments de recueillement, de partage et de respect sont l'occasion de se rassembler en tant que communauté pour rendre hommage à ceux qui ont contribué à la liberté, à la paix et à la dignité.

14 Juillet : Fête Nationale et Célébration de la Liberté



Le 14 juillet, jour de la fête nationale, a été l'occasion pour la commune de se retrouver pour célébrer la République et ses valeurs fondamentales : liberté, égalité et fraternité. La journée a débuté par une cérémonie patriotique au monument aux morts, en présence de la Fanfare de Fouday, des anciens combattants, des élus et des habitants. Un dépôt de gerbe a été effectué pour rendre hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour la France.

Ce 14 juillet a été également l'occasion de marquer la fête patronale de notre village.

Après la messe à l'église, à laquelle une grande partie de la population a assisté avec ferveur, un apéritif en toute convivialité a été offert conjointement par la Commune et le Conseil de Fabricique au public des deux évènements.

15 Août :

Chaque année, le mois d'août à Plaine revêt une importance particulière, car il permet de rendre hommage aux combats de 1914, marquant le début de la Première Guerre mondiale et

l'engagement de nombreux habitants de notre commune et aussi la prise du premier drapeau allemand de cette guerre. Cette commémoration prend une ampleur particulière grâce à la présence du 1er Bataillon de Chasseurs à Pied (BCP) du CENTAC (Centre d'Entraînement au Combat de l'Armée de Terre), qui participe activement à cette cérémonie en tant que symbole vivant de l'héritage militaire et de la mémoire collective.



La cérémonie commence par un dépôt de gerbes en présence des autorités locales, des anciens combattants et des représentants de l'armée au monument aux morts puis à la nécropole de Plaine où Le 1er BCP du CENTAC, en uniforme, se joint aux membres du conseil municipal, aux élus et aux habitants de la commune pour rendre hommage aux soldats tombés lors des combats de 1914. Les militaires du bataillon effectuent un salut militaire solennel avant de se regrouper autour du monument aux morts, où une minute de silence est observée en mémoire des disparus.



Ces moments de commémoration sont essentiels pour nourrir la mémoire collective, honorer ceux qui ont contribué à la préservation de notre liberté et de nos valeurs républicaines, et renforcer les liens de solidarité au sein de notre commune. Chaque année, à Plaine, ces évènements permettent aux habitants de se rassembler dans un esprit d'unité et de respect, et de transmettre l'héritage de ces sacrifices aux générations futures.

REMISE DES PRIX DES MAISONS FLEURIES DE L'ANCIEN CANTON DE SALES

Organisée par l'amicale des Maires de l'ancien Canton de Sales, la soirée des remises de prix s'est déroulée à la salle des fêtes de Plaine le 22 novembre dernier.

Le jury composé de représentants de chaque commune avait évalué sur place au mois d'août les fleurissements proposés dans une première sélection, et avait délibéré en fin de journée.

Trois lauréats par commune se sont vu remettre diplômes, paniers garnis et plantes avant de partager un moment de convivialité autour d'un buffet dînatoire.

Le gagnant du canton de Sales a été spécialement félicité et a remporté un arrangement floral plus conséquent.



La commune de Colroy La Roche (hors concours) obtient la meilleure note du jury en tant que collectivité suivie de la commune de Plaine (à 0.33 points) ...



11 Novembre : Armistice et Hommage aux Morts pour la France

Le 11 novembre, jour de l'armistice de 1918, a été marqué par la traditionnelle cérémonie de commémoration en mémoire des soldats morts pour la France. Comme chaque année, les habitants se sont réunis au monument aux morts pour rendre hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pendant les conflits mondiaux.

Un dépôt de gerbe a été effectué par le maire et les membres du conseil municipal. Une fois encore, ce fut un moment solennel de recueillement et de respect, un temps pour se souvenir et transmettre l'importance de la paix aux générations futures.

5 Décembre : Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France en Algérie.

Le 5 décembre a eu lieu la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Cette journée a été marquée par une cérémonie au monument aux morts, en présence des autorités municipales, des anciens combattants et des habitants. Un dépôt de gerbe a eu lieu en l'honneur des victimes de ce conflit tragique après lecture du discours transmis par M. Jean-Louis Thériot, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants.

DES NOUVELLES DE LA MAISON DE RETRAITE

Depuis quelques mois, un groupe de résidents particulièrement autonomes dont notre doyen (99 ans), partage quotidiennement la vie de notre établissement. Au rythme des repas pris en commun et des activités variées proposées par des bénévoles, ils bénéficient des soins attentifs de notre personnel.

Des ateliers créatifs comme la couture, le tricot avec Monique et Catherine ou encore la belote avec Martine sont régulièrement organisés, offrant aux résidents des moments conviviaux et stimulants.

D'ailleurs cette année, nous avons pu vendre en un temps record toutes les décorations de Noël fabriquées par les résidentes de l'atelier tricot sur le stand de l'association Vivre à Plaine au Marché de Noël.

Chaque semaine, un temps de prière est animé par M. le Curé, Marie-Louise et Mme le Pasteur, permettant à chacun de se retrouver dans une ambiance spirituelle.

Des intervenants extérieurs, tels que Mimi et Momo, viennent également animer des séances de chant, apportant une touche de gaieté et de partage. Plusieurs personnes se sont aussi proposées pour accompagner certains résidents pour de petites balades à travers le village, renforçant ainsi les liens avec la communauté.



La fête de Noël a, cette année encore, été un moment fort de convivialité. La présence de nombreux intervenants, l'ensemble du personnel et une partie du conseil d'administration, ont contribué à la réussite de l'événement. Un apéritif dinatoire a ainsi été organisé, avec la présence « en personne » du Père Noël ! Cette soirée a débuté par des chants de Noël, et l'ambiance festive et chaleureuse a enchanté tous les participants, créant des souvenirs inoubliables.

La soirée s'est terminée sur la distribution de cadeaux de Noël confiés au Père Noël par l'Association Vivre à Plaine.

La Maison de Retraite continue ainsi d'offrir à ses résidents des moments de vie partagée, d'échanges et de bien-être.

CONVENTION POLICE PLURI COMMUNALE

Les Communes de LA BROQUE, SCHIRMECK, ROTHAU, PLAINE et GRANDFONTAINE ont décidé de créer un service de police « pluri communale ».

Cette démarche se fonde sur leur proximité territoriale d'une part, et sur le fait que les communes de LA BROQUE, SCHIRMECK, ROTHAU, PLAINE et GRANDFONTAINE sont des communes connaissant des phénomènes qui nécessitent des mesures préservant la sécurité, la tranquillité, la salubrité et le bon ordre.

Le périmètre d'intervention de cette police « pluri communale » couvrira le territoire de l'ensemble des communes membres.

Les communes concluent cette convention prévoyant notamment les modalités de fonctionnement de ce nouveau service et les modalités de mise à disposition et les conditions d'intervention des policiers municipaux sur le territoire des communes.



BAR ÉPHÉMÈRE

Cette année, le Conseil Municipal a décidé d'ouvrir le bar éphémère pour une deuxième session !

Pour cette deuxième année, le bar a accueilli des marchés nocturnes, des groupes locaux et DJ pour animer les soirées, des

food-trucks pour vous régaler. Le public était au rendez-vous et c'est toujours un plaisir de retrouver les habitants de notre commune, dans la bonne humeur.

Merci aux différents exposants, aux groupes, et à toutes les personnes bénévoles qui ont fait de ces deux week-ends une réussite.

Les bénéfices réalisés serviront à financer des projets pour la commune ! On vous en parle très vite !!



LA PRINCIPAUTE DE SALM

Une première rencontre a été organisée courant décembre entre les représentants de communes appartenant à l'ancienne « Principauté de Salm » (Senones, La Broque, Grandfontaine, Plaine, Saulxures).



L'objectif de cet événement étant de discuter d'éventuels projets communs, d'échanger des idées pour le développement des territoires, et de célébrer l'héritage historique qui nous unit.

Le fait de regrouper des personnes enthousiastes et motivées pour créer un projet commun autour de la marque Principauté de Salm est à suivre ...

ASSOCIATIONS

HEYDE NATURE

Dès mars 2025, Heydé Nature rouvre sa mini-ferme, avec chaque mois des activités gratuites pour les enfants. Au programme : un atelier bricolage, le nourrissage et les caresses aux animaux, des rires et de la bonne humeur ! Le tout gratuitement, sur inscription : www.helloasso.com/associations/heyde-nature. Pensez aussi à nos journées conviviales, le 17 mai et le 19 juillet : pour clore la matinée, nous vous proposons de vous attabler autour d'un repas tiré du sac (barbecue à disposition) pour partager un moment de convivialité. La miniferme évolue sans cesse, venez régulièrement la redécouvrir !

Le 19 avril, ce sera la grande chasse aux œufs de Pâques. On ne la présente plus, les enfants l'adorent, alors ne manquez pas cet événement gratuit et ouvert à tous !



Et que serait le printemps sans notre désormais traditionnel marché des producteurs locaux ? On vous attend nombreux les 7 et le 8 juin ! Le samedi avec les artisans locaux, le bien-être, les démos et tellement plus encore. Le dimanche davantage axé sur l'alimentaire, avec la possibilité de s'installer pour passer un bon moment en dégustant les produits achetés sur place.

Suivez-nous sur Facebook pour ne rien rater :
<https://www.facebook.com/groups/10668414513920243>
<https://www.facebook.com/groups/2848181668813432>

ENSEMBLE VOCAL ET INSTRUMENTAL

En 2024, l'Ensemble Vocal et Instrumental a de nouveau eu l'occasion de se produire à de nombreuses reprises dans la région : Saint-Dié-des-Vosges, Plaine, Rosheim, Barembach, Schirmeck.

A Plaine en juin, et à Barembach en octobre, sur une idée originale de leur chef de Chœur, Pascal MARTIN, les Choristes et Instrumentalistes ont interprété des titres tirés de musiques de films, entre autres West Side Story, Le Parrain, Il était une fois dans l'Ouest, etc...

En bonus, le public, nombreux et enthousiaste, a su apprécier les illustrations vidéo pour chaque morceau, et la séquence de claquettes sur l'air de " Singing in the rain " .



A l'automne à Sainte-Marie-aux-Mines, une bonne partie des choristes est allée participer au traditionnel stage de chant choral, sous la houlette de Jacky LOCKS. Toujours très apprécié. Enfin en décembre, à Schirmeck, le non moins traditionnel concert de Noël était donné au profit d'une association d'insertion d'adultes en très grande difficulté.

ENTRE PARENTHÈSES



Notre groupe s'est produit plusieurs fois et avec plaisir au courant de l'année écoulée.

Nous avons réalisé une belle prestation lors de la fête de la musique à Plaine le 21 juin, et parti sur notre lancée nous avons aussi joué notre répertoire le lendemain à Schirmeck.

Nous avons participé à une expérience musicale dépayssante au cœur de l'étable de la ferme du Jodie lors d'un barbecue géant de cet été !

Nous espérons vous rencontrer au 1^{er} semestre 2025 lors de notre traditionnel concert avec un nouveau répertoire pop/rock. Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous souhaitons une belle année 2025 musicale.

Devant un public nombreux et très chaleureux, notre chef a piloté en véritable as de la baguette, les cinq instrumentistes et les quatre pupitres du chœur...

Pour chaque membre de l'Ensemble, ce rendez-vous revêtait un caractère tout à fait particulier, chargé de beaucoup d'émotion: c'était "la dernière séquence" du chef...en effet, après pas loin de vingt années de direction bénévole, Pascal avait choisi d'entamer une retraite bien méritée.

Les choristes ont exprimé chaleureusement leur gratitude " définitive" à leur chef et aux instrumentistes, et ont invité le public à partager leurs applaudissements en sa direction. Une ovation debout s'en est suivie, que personne ne voulait interrompre...

Une page musicale s'est ainsi tournée à Plaine; gageons que la dynamique du groupe choral se donnera les moyens d'échafauder un nouveau projet enthousiasmant.

Si vous aimez le chant choral, faites-vous connaître lors de l'une de nos répétitions le mercredi soir de 20 à 22h ou contactez le 06 86 61 82 59 pour tous renseignements !

ASSOCIATION VIVRE À PLAINE

Dans notre commune, l'association « Vivre à Plaine » incarne l'esprit de solidarité et de convivialité envers nos aînés. Collectes solidaires, séances de gymnastique, rencontres conviviales et implication auprès des résidents de la maison de retraite, chaque initiative a pour but d'améliorer la qualité de vie des seniors, de favoriser les liens sociaux et de contribuer à leur épanouissement.

Une Collecte de Boîtes Solidaires de Noël



Chaque année, à l'approche des fêtes de fin d'année, l'association organise une collecte de boîtes solidaires pour Noël, un geste simple mais porteur de sens. L'idée est de préparer des petites boîtes remplies de produits de première nécessité, de douceurs et de petites attentions (chocolats, biscuits, produits de toilette, chaussettes, etc.), que l'association confie

ensuite à des organismes prenant en charge les plus démunis localement. Cette année nous avons récolté pas moins d'une centaine de boîtes à notre stand au marché de Noël de Plaine.

Des Séances de Gymnastique Douce pour un Bien-être Physique et Mental

Le bien-être des seniors ne se limite pas à des gestes d'entretien ponctuels, il passe aussi par des activités régulières qui favorisent la mobilité, l'autonomie et la bonne humeur. L'association organise chaque semaine des séances de gymnastique douce, adaptées aux capacités physiques des participants. Pour y participer rendez-vous chaque vendredi 10h40 à 11h40 à la salle des fêtes pour une cotisation annuelle de 60€.

Les exercices sont conçus pour être accessibles à tous, même à ceux qui souffrent de douleurs chroniques ou de limitations physiques. En plus des bienfaits physiques évidents, ces séances sont aussi un excellent moyen de rencontrer d'autres personnes, de discuter et de partager un moment agréable ensemble, contribuant ainsi à lutter contre l'isolement.



Rencontres Mensuelles : Jeux, Café et Gâteaux

L'association organise également des rencontres mensuelles, chaque jeudi de 14h à 17h, qui permettent aux habitants de se retrouver pour des moments de détente et de convivialité. Ces rencontres sont souvent l'occasion de jouer à des jeux de société, jeux de cartes et de partager un café ou un thé, et de déguster des gâteaux faits maison. Ces moments, offrent un espace de rencontre chaleureux, où chacun peut discuter, s'amuser et se divertir dans une ambiance détendue et bienveillante.



RÉCRÉ LOISIRS

Une petite association qui a à cœur de proposer des événements pour le village de Plaine et ses environs !

En 2024, une année riche en animations entre le Marché de Printemps, la Fête de la Musique, le Marché de Noël que nous organisons avec plaisir !

Récré Loisirs, c'est aussi des événements inter-associatifs comme le Concert avec le groupe « Entre Parenthèses » mais aussi Pâques à la mini ferme du Heydé et Halloween au Tortillard, en compagnie de Heydé Nature. Merci à tous nos bénévoles !

L'association propose aussi du sport ! Eh oui, Body Karaté pour les adultes et Basket Ball pour les enfants et ados rythment les semaines au Gymnase de Plaine ! Merci à nos entraîneurs d'être présents et force de proposition, toujours dans la bonne humeur !



Et bien sûr, un soutien à l'école de Plaine dans ses projets.

Le jardin participatif a été inauguré en mars 2024 ! Fautes de temps et de bras, le projet n'a pas pu réellement démarrer tel que nous le souhaitions. Tout début 2025, l'aménagement de base va débuter et dès le printemps, pour sûr, nous donnerons rendez-vous aux jardiniers pour les premiers semis. Vivement le soleil et le retour des beaux jours !

Pour 2025, des événements à venir mais aussi des animations proposées aux enfants du village ! Des ateliers scientifiques, des stages de magie, de la luge : inscriptions dès le mois de janvier ! Suivez notre page Facebook pour ne rien manquer !

L'ÉCOLE

18 OCTOBRE 2024

Vendredi 18 octobre 2024, nous avons fêté Halloween à l'école. Il y avait des élèves déguisés en diable, en sorcier, en sorcière, en squelette, en Harry Potter et en citrouille. C'était super !

(Texte dicté à la maîtresse par les élèves de CP)



22 NOVEMBRE 2024

Ce matin nous avons fait des boules de neige et nous avons fait une bataille de boules de neige. Ceux qui n'avaient pas de gants ont mis les mains dans les poches et se sont promenés sur le terrain de foot. Nous avons bien ri mais comme il faisait froid nous ne sommes pas restés trop longtemps.



21 NOVEMBRE 2024

Après avoir été au Planétarium le jeudi 21 novembre, les élèves de CE2 ont lu l'histoire du Petit Prince (version adaptée de Saint-Exupéry). Ils ont ainsi imaginé la découverte d'une nouvelle planète par le héros...



Le Petit Prince arrive sur la planète Pandayou. Il y rencontre le chef des pandas : il a 2 222 ans. Il dit au Petit Prince :

- Comment t'appelles-tu ?
- Je suis le Petit Prince. Ta planète est ronde comme un ballon !
- Oui, aussi ronde qu'un ballon, dit le chef.

Le Petit Prince repartit aussi vite car il a avait d'autres planètes à visiter !

Calie, CE2

Le Petit Prince arrive sur la planète 421.

Il rencontre le chef des loups.

Loup-city est une planète rouge. Elle est géante. Elle a une forme de tête de loup avec beaucoup d'arbres et de l'eau.

Erwin, CE2



Astéroïde 328 est habité par un roi.

Sa planète est de taille moyenne et jaune.

Le roi de cette planète aime bien lire, vraiment beaucoup lire.

Il reste sur sa table presque tout le temps pour lire...

Il a même deux bibliothèques

Alyssa, CE2



21 NOVEMBRE 2024

Tous les élèves du CP au CM2 sont allés en sortie sur Strasbourg pour amorcer les projets de l'année.

Visite du musée des beaux-arts et du centre historique de la ville de Strasbourg le matin pour croquer et plonger dans ses tableaux.

Suivi d'une séance découverte au Planétarium « le fabuleux système solaire », l'après-midi.

Retour sous les flocons de neige, juste pour nous prévenir de venir chaudement habillés le lendemain à l'école!



DE LA NOUVEAUTÉ POUR LA GARDERIE COMMUNALE

Suite à vos nombreux retours et demandes/besoins, la municipalité a pris la décision d'ouvrir 10 places supplémentaires à la garderie communale sur le temps de midi, et ce à compter du 4 novembre 2024. Une personne supplémentaire a été embauchée afin d'encadrer les enfants dans les meilleures conditions possibles.

N'hésitez pas à inscrire vos enfants à l'année et à consulter régulièrement les disponibilités, notamment pour les soirs. Cela peut varier d'une semaine à l'autre.

Nous vous rappelons le site : <https://parents.logiciel-enfance.fr/plaine>

Nous attirons votre attention sur la réservation des repas : les inscriptions sont possibles jusqu'au jeudi de la semaine précédente pour la semaine suivante ! En cas d'annulation d'un repas, un certificat médical devra être remis pour justifier une absence et ainsi ne pas être facturé du service.

N'hésitez pas à contacter le personnel d'animation de la commune également ! Elles ont encore des places disponibles !

Pour toutes questions, renseignez-vous auprès des services de la mairie de Plaine.

INFORMATIONS PRATIQUES

LA MAISON DES ADOLESCENTS



Ouverture des permanences de la Maison des Adolescents de Strasbourg
A la Maison de la Vallée de Schirmeck
114 Grand Rue – 67130 SCHIRMECK
Deuxième étage

Les locaux de la Maison de la Vallée accueilleront des adolescents entre 12 et 25 ans sur rendez-vous, les **mardis de 9h à 12h et les vendredis de 13h30 à 17h30.**

L'antenne de la Maison des Adolescents de Schirmeck vise à offrir un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement pour les jeunes ainsi que leurs familles et leurs proches.

Notre site : <https://www.maisondesados-strasbourg.eu/>

Si un ou une adolescent.e souhaite prendre rendez-vous, merci de contacter le : 03.88.11.65.65

LES POMPIERS RECRUTENT !



Les casernes de Scâles et Colroy la Roche recherchent des pompiers bénévoles !

N'hésitez pas à les rejoindre !

SDIS 67 Scâles
Rue de la Gare
03.88.47.53.00

HEURES D'HIVER

Avec l'arrivée des heures d'hiver, les nuits sont longues ! Piétons, promeneurs, cyclistes, sportifs, merci de vous signaler sur nos routes avec des lumières ou gilets réfléchissants !

Merci à tous les habitants pour leur vigilance et le respect du code de la route également !

AU QUOTIDIEN

PROTEGEZ LES ACCÈS

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (vision), d'un entrabaïleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

SOYEZ RÉVOLTANT

- Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
- Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT

- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.
- Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

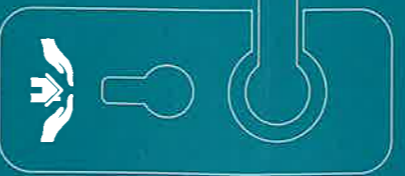
NE COMMETTEZ PAS D'IMPUDENCE

- Minutchiez pas vos nom et adresse sur votre troussain de clés.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleur... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage : ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

LE MINISTRE
DE L'INTÉRIEUR
Nouvel
Ambassadeur

Contre les cambriolages,

ayez les bons réflexes !



AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gendarme...).
- Faites suivre votre courrier ou laissez-le relever par une personne de confiance.
- Une boîte aux lettres sécurisée est plus sûre que n'importe quelle boîte de protection.
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Changez l'heure d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur vos réseaux sociaux. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

- Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couvert et les modalités de protection à respecter. Notez surtout vos voies d'accès pour toute question.
- Afin de limiter les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en place de dispositifs de sécurité adaptés à votre situation (alarme, système de vidéosurveillance, etc.).
- Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr ? Rendez-vous à votre commissariat ou brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant secteur.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

- Vous partez en vacances ? Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence. Vous disposez désormais de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif OTV :
 - soit en vous désignant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix ;
 - soit en vous inscrivant en ligne via le site service-public.fr en vous identifiant avec un compte France Connect. Quelque soit le démarche, un récépissé vous sera remis.



VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 171

Présentez immédiatement, en composant le 171, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu d'infraction.



Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risque : privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...)

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE

- Préserved les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :
 - Ne touchez pas à rien, ne marchez pas sur les empreintes.
 - Ne touchez pas à rien, ne marchez pas sur les empreintes.
 - Ne touchez pas à rien, ne marchez pas sur les empreintes.

UNE FOIS LES CONSTATAIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèques et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, portes blindées) ;
- déposer plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours qui suivent la date de votre déclaration.

Pourquoi déposer plainte ? Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département, ils relient les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE ou VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :



Ma sécurité

www.interieur.gouv.fr

En covoiturage

partagez plus qu'un trajet !



Le service de covoiturage St'hopla est disponible gratuitement sur l'application mobile **KAROS** !

L'application mobile Karos



Le service de covoiturage St'hopla est disponible gratuitement sur l'application Karos !

Pour télécharger l'appli
Scannez-moi

Quel est le tarif ?

Bénéficiez d'une tarification incitative :

- En tant que **conducteur**, vous gagnez **2€** par trajet et par personne (dans la limite de 30km, +0,10€/km au-delà)
- En tant que **passager**, votre covoiturage vous coûte **1€** par trajet (dans la limite de 30km, +0,10€/km au-delà)

La différence est prise en charge par le PETR Bruche Mossig.

st'hopla

St'hopla est le nom du service de covoiturage des Communautés de Communes Région Molsheim Mutzig, Mossig et Vignoble et Vallée de la Bruche. Lors de votre inscription sur Karos, vous serez automatiquement rattaché à St'hopla si votre domicile et/ou lieu de travail est situé sur ce territoire.



En moyenne, 350 trajets sont réalisés chaque semaine à proximité de chez vous !

Contact PETR Bruche Mossig
www.bruche-mossig.fr



Financé par
l'Union européenne



NOUVELLE PERMANENCE À LA MAISON DE LA VALLÉE DE SCHIRMECK



La Collectivité européenne d'Alsace en action à Plaine



En 2024, nous avons soutenu :

La rénovation de l'habitat :

→ **10 073 €** de subvention à des particuliers pour la rénovation énergétique et l'adaptation de leur logement.

La commune :

→ **1 528 €** pour la rénovation du sol de l'église.

→ **1 238 €** pour l'éclairage public.

→ **500 €** pour la commémoration du centenaire de la flamme du soldat inconnu le 14 novembre 2023.



Monique Houliné et Frédéric Bierry, conseillers d'Alsace du canton de Mutzig

Nos chantiers pour votre mobilité et votre sécurité :

- Entre Bourg-Bruche et Saulxures, sur la RD 1420, un nouvel enrobé a été réalisé en juin → **422 400 €**.
- A la sortie de Bourg-Bruche, l'aire de repos a été sécurisée cet été → **47 500 €**
- A Colroy-la-Roche, sur la RD 424, la totalité de la traverse a été reprise au mois d'août → **13 700 €**.
- Touche finale de la piste cyclable de la vallée de la Bruche avec l'aménagement des derniers km entre Saint-Blaise et Saulxures ! 2 passerelles ont été posées pour protéger les zones humides



Inauguration de la Vélodyssée cet été



Reprise de la traverse à Colroy-la-Roche



Enrobé entre Bourg-Bruche et Saulxures

Le saviez-vous ?

C'est fait ! **15 m³ de broyat** d'arbres élagués le long des routes départementales ont été mis à disposition des maraîchers et producteurs de fruits.

Notre Collectivité accompagne chaque naissance (Sages-femmes à l'écoute des mamans, puéricultrices disponibles pour le suivi des enfants, consultations médicales). Des ateliers gratuits sont proposés pour vos bébés → **Renseignements 03 68 33 89 58**.

L'opération « Une naissance, Un arbre » permet aux nouveaux parents de planter un arbre → **Pour en savoir plus :** www.alsace.eu/inscription-dispositif-une-naissance-un-arbre



LA FORÊT COMMUNALE

Lors de la séance du Conseil Municipal de décembre dernier, l'état de prévision des coupes proposé par le service de l'Office National des Forêts pour l'année 2025 a été approuvé.

Cet état fait apparaître une recette brute de 168 710 € HT pour 2 273 m³ de bois à façonner et une dépense de 88 533 € HT. Bilan net de l'exercice 80 177 €.

Le programme des travaux patrimoniaux 2025 évalué à 304 800 € comprendra des travaux de plantation, de maintenance parcellaire, d'entretien sylvicole, de protection contre les dégâts de gibiers, etc...

La plantation de sapins de Noël de la commune arrive tout doucement à maturité, l'année prochaine la commune va pouvoir prélever quelques éléments pour les décorations de la commune...



« EXTRAIT » DE L'ARRÊTÉ MUNICIPAL TRAITANT DE LA GESTION ET ENTRETIEN DES AGGOTEMENTS PAR LES RIVERAINS

Evitons cela



Poteteau
incendie



Gestion et entretien
des accotements
par les riverains

Article 1 : Les riverains, propriétaires ou occupants, des voies classées ou non classées mais ouvertes à la circulation publique sont tenus d'entretenir leur accotement autour de leur habitation.

Article 2 : Ils doivent pour cela et selon le contexte, gérer les plantations, tondre ou désherber, de façon à ne pas dégrader la fonctionnalité de l'accotement.

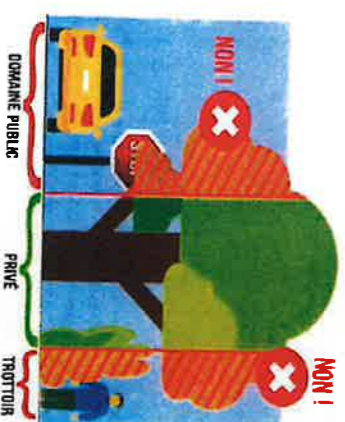
Article 3 : Le désherbage se fera sans herbicide. Le désherbage sera manuel, thermique ou à l'eau chaude.

Article 4 :

- Le Maire de la Commune de PLAINE,
- La Police Pluri-communale,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Vous risquez peut être de trouver un courrier dans votre boîte aux lettres vous demandant de tailler les végétaux qui empiètent sur la voie publique... merci pour votre coopération.



LE MOT DU JARDINIER

IL EST ENCORE TEMPS DE PLANTER DES FRUITIERS

L'automne est la meilleure période de plantation. Ne dit-on pas qu'à la Sainte Catherine (le 25 novembre) tout bois prend racine.

S'il est effectivement possible de planter au printemps, la plantation automnale fait « gagner » une année. Les jeunes arbres plantés en automne ont pendant l'hiver, le temps de prendre possession du terrain dans lequel on vient les planter, d'émettre des racelles destinées à remplacer celles qui ont été détruites par la transplantation.

Il est possible de planter par tout temps sauf pendant les périodes de gel où le sol est trop dur ou lorsqu'il est gorgé d'eau.

Ne plantez que des arbres jeunes, à l'écorce luisante, non ridée, à rameaux vigoureux, exempts de maladies.

Le système racinaire doit être aussi développé que possible. Il est important de connaître la nature du sol afin de planter un fruitier sur le bon porte-greffe. Pour planter des fruitiers rustiques et résistants aux maladies, il faut creuser un trou suffisamment grand afin que les racines se placent librement.

Habillage des racines
Avant la plantation, il est nécessaire de rafraîchir les racines on veillera tout particulièrement à supprimer les parties endommagées. Toute taille des racines s'effectue en faisant une coupe bien à plat et non en biais. Cela favorisera l'émission de racelles autour de la coupe.

Habillage de la partie aérienne
Bien garder à l'esprit qu'il faut conserver la forme naturelle du fruitier.

L'habillage de la partie aérienne consiste à :
- mettre en place la structure
- supprimer le rameau jugés superflus
- réduire en fonction de leur vigueur les rameaux conservés

Mise en place du tuteur
Le tuteur sera mis en place dans le trou de plantation avant l'arbre côté vent dominant, le sommet du tuteur doit se situer à 10 cm des premières branches (charpentières), pour éviter les frottements toujours possibles du tronc avec le tuteur, protéger le sommet du tuteur à l'aide d'une chambre à air ou d'un fond de bouteille plastique.

INSTALLATION DES MANGEOIRES

ADAPTONS NOS COMPORTEMENTS



En Alsace, les mangeoires doivent être installées en période de grand froid (fin octobre/début novembre) et enlevées après les dernières gelées (fin mars).

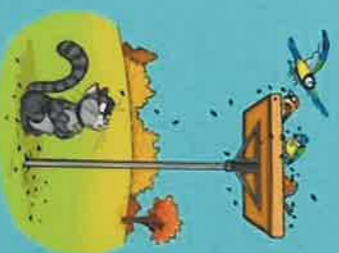
RAPPEL

GESTES à ADOPTER

Privilégier les mangeoires verticales, d'en installer plusieurs (limiter la propagation de maladies) et de placer des petits points d'eau (eau chaude).

Installation :

- En hauteur, dans un endroit dégagé (pour dissuader les prédateurs)
- Loin des fenêtrés (pour éviter les collisions)
- Nourriture abritée (pour éviter les moisissures)



© Illustration réalisée par Cécilia ROUSSIER, LPO France

ALIMENTATION

Aliments à privilégier : les graines de tournesol noires, cacahuètes non grillées/non salées, mais concassé, fruits de saison.
Aliments à proscrire : le pain, le lait et tous les aliments salés et transformés.

N'hésitez pas à joindre notre pôle médiation au

03.88.22.07.35

- Mise en place de l'arbre :**
- Le bourrelet de greffe ne doit en aucun cas se retrouver enterré, n'oublier pas que la terre nouvellement mise en place se tassera encore
 - placer les racines dans le trou afin qu'elles ne soient pas repliées et faites couler de la terre fine, verser de l'eau afin que la terre remplisse tous les interstices;
 - Ne pas enterrer les gazons et toute matière non compostée;
 - Surtout ne pas tasser la terre avec les pieds, elle se mettra en place naturellement grâce aux précipitations;
 - Vous pouvez ajouter au sol du compost ou du terreau de fumier, également ajouter de la corne broyée, le tout devant être bien mélangé à la terre qui recouvre les racines;
 - dans les sols acides vous pouvez aussi ajouter un apport calcique et magnésien (dolomie).

Bonne plantation !



RESPECT



Route du Granite

Respect, rafraîchissement pour certains, découvert pour d'autres : sentiment qui porte à traiter quelqu'un, quelque chose avec égards, à ne pas porter atteinte. Grégoire et Adeline, deux passionnés de randonnée racontent une mésaventure lors d'un repas de leur association de marche les Pieds Fermes. Comme le soleil régnait dimanche dernier, ils ont décidé d'aller au col du Coq et d'y pique-niquer.

« Adeline : il faisait chaud, mais sous les sapins, on pouvait tenir un bon pas sans transpirer.

Grégoire : pour sûr, on pouvait narguer les jeunots. Arrivés au col, nous comptions à déballer le casse-croute quand nous avons vu tout ce qui traînait autour des table-banc.

Adeline : Ah, tu voyais d'où ça venait. Et le Royal Käse, et le big Schiffala par ci, le Lako zéro sucre, le soda bien chimique. Ecœurés nous étions.

Grégoire : nous avons ramassé tant que possible. Mais nous sommes partis manger ailleurs. Trop déprimés et en colère.

Adeline : F'dammi. Quand tu vois cela tu n'as pas envie de te polluer la cervelle. »

Un convive baissa la tête. Il se savait coupable, avec ses copains de ce triste spectacle. Confus et honteux, il se promit, pas trop tard, de ne plus recommencer et d'en convaincre ses amis.

Joli conte ? Utopie ? Peut-être. Mais si chacun ne fait plus le geste qui gâche le plaisir d'autrui, le sien même ; notre environnement sera certainement plus agréable. Et nous éviterons de donner une image pas flatteuse de notre village.

DE JUILLET À DÉCEMBRE 2024

ÉTAT CIVIL



MARIAGE

SCHAEFFER Morgan
& **CHAMBON Stéphanie**
le 17/08/2024

KILHOFFER Thomas
& **SPEISSER Fanny**
le 23/11/2024



NAISSANCE

MILLENCOURT Nina
née le 28/11/2024

MERKEL Elyo
né le 04/12/2024



DÉGÈS

DELSARTE Lina
le 16/10/2024

À VOS AGENDAS !

• NETTOYAGE DE PRINTEMPS



• CHANTIER PARTICIPATIF

